



CLUB DE SKI DE FOND CHAUDIÈRE-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 22 NOVEMBRE 2022 À 19 H 30

AU COMPLEXE AQUATIQUE MULTIFONCTIONNEL

PRÉSENCES : LA LISTE DES PRÉSENCES EST CLASSÉE AUX LIVRES DES MINUTES.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

M. Alain Beudet, président du Club, se présente et souhaite la bienvenue aux skieurs et skieuses.

2. Constatation du quorum

M. Beudet constate qu'il y a quorum, puisque 61 personnes sont présentes et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

Il en profite pour présenter les membres du conseil d'administration :

Gilbert Coutu, vice-président et responsable des communications

Guy Lemay, trésorier et responsable des sentiers 2, 3 et 4

Serge Morin, coresponsable du sentier 1

Pierre Demers, coresponsable du sentier 1

Maurice Lamontagne, responsable des équipements, des sentiers 2,3 et 4 (absent)

Robert McDougall (absent)

Luc Tremblay, responsable des communications

Alain souligne également l'absence de monsieur Félix Larue, nouveau conseiller au Service Sports et Loisirs de la Ville de Lévis.

Alain mentionne également le changement du nom du Club de ski de fond St-Étienne Inc. pour Club de Ski de fond Chaudière-Ouest. Cette nouvelle appellation a pour but de mieux représenter les 3 secteurs (St-Étienne, St-Nicolas et St-Rédempteur) où réside plus du tiers de la population du grand Lévis.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

- 2. Constatation du quorum*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 23 novembre 2021*
- 5. Rapport des activités de l'année*
- 6. Rapport et adoption des états financiers et ratification des actes des administrateurs*
- 7. Perspectives pour la saison 2022-2023*
- 8. Nomination d'un président et secrétaire d'élection*
- 9. Élection des administrateurs*
- 10. Vente de macarons*
- 11. Varia*
- 12. Levée de la réunion*

Sur une proposition de Raymond Bélanger appuyée par Gustave Drapeau l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que lu et présenté.

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 23 novembre 2021

Le président explique que la lecture du procès-verbal n'aura pas lieu, étant donné qu'il était disponible en ligne pour lecture avant l'AGA, mais demande aux personnes qui étaient présentes l'an passé s'il y a des non-conformités dans le procès-verbal.

Sur une proposition de Véronique Larouche appuyée par Denis Thibodeau, que la lecture ne soit pas effectuée et que le procès-verbal du 23 novembre 2021 est approuvé tel quel.

5. Rapport des activités de l'année

Alain Beaudet, le président, présente à l'assemblée le rapport des principaux points abordés et des décisions prises par les administrateurs au cours de la dernière année.

- Modification d'une section du sentier #1 en raison des nouveaux développements domiciliaires.
- Agrandissement du stationnement à la rue de la Caille avec 20 emplacements additionnels
- Journée porte ouverte pour les jeunes avec remise de 11 locations saisonnières de ski de fond
- Accueil aux chalets avec des feux extérieurs
- Élaboration de l'archivage des documents du Club sur Google Drive
- Construction du stationnement sur rue de la Caille à St-Étienne
- Prolongation de 2 km du sentier de pas de patin au départ de la rue de la Caille
- Ajout du sentier 2D de 1,5km pour rejoindre le Club de Golf Beurivage
- 123 jours de ski de fond et près de 3300 macarons vendus
- Acquisition d'un VTT Honda 2022
- Renouvellement des ententes avec nos traceurs comme salariés
- Reconnaissance des propriétaires qui nous permettent d'utiliser leurs terrains

- Aménagement d'un sentier d'un km pour l'école La Ruche à St-Rédempteur
- Améliorations de la remorque fermée
- Acquisition d'une débroussailleuse rotative
- Activité de St-Valentin (Tuques et bonbons)
- Concours avec tirage macarons avec Infolettre et page Facebook
- Construction d'un abri pour le bois du côté sud

Le conseil d'administration a tenu cette année six réunions régulières, une spéciale et l'assemblée générale.

6. Rapport des états financiers et ratification des actes des administrateurs

Le droit de parole est accordé à Guy Lemay, trésorier, pour la présentation des états financiers de l'exercice 2021-2022.

Il présente les états financiers détaillés du Club au 31 août 2022.

Le 1^{er} tableau présente l'état des résultats au 31 août 2022.

Les recettes totalisent 84 996\$ et les frais d'opération totalisent 73 933\$. L'excédent des recettes sur les frais d'opération est de 11 063\$.

Le 2^e tableau présente les flux de trésorerie au 31 août 2021.

La variation de la trésorerie est négative de 13 105\$.

Le 3^e tableau présente le bilan au 31 août 2022.

Le Club a terminé son exercice financier avec des liquidités de 81 228\$.

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le trésorier et du rapport des activités du Club présenté par le président, sur une proposition de Réal Laplante, appuyée par Jessie Grondin, les actes des administrateurs pour l'exercice de la saison 2020-2021 et les rapports financiers sont ratifiés à l'unanimité par l'assemblée.

7. Perspectives pour la saison 2021-2022

Il s'agit des principales actions que comptent effectuer les administrateurs du Club au cours de la prochaine saison.

1. Finaliser la révision des règlements généraux du Club
2. Ajuster notre affichage pour tenir compte de la nouvelle raison sociale
3. Promouvoir le site Internet et la page Facebook du Club afin de faciliter la communication avec les skieurs
4. Offrir des activités sociales variées pour stimuler l'appartenance de nos membres au Club et souligner le 45^{ième} anniversaire (composition d'un comité)
5. Procéder à la construction d'un garage sur un terrain de la Ville de Lévis du côté nord pour répondre aux besoins d'entreposage de nos équipements.

6. Développer la collaboration avec les écoles primaires de Chaudière-Ouest pour favoriser la pratique du ski de fond
7. Optimiser la surface de nos sentiers pour limiter les risques de bris d'équipements
8. Acheter un nouvel équipement de traçage de sentiers
9. Optimiser l'équipement de resurfaceuse-dameuse à neige
10. Renouveler la gratification aux propriétaires
11. Recevoir la livraison d'un nouveau VTT (reçu en octobre 2022)
12. Réviser la signalisation du sentier no1 suite aux récentes modifications
13. S'assurer que les espaces de stationnement soient suffisants pour les principales voies d'entrée.
14. Ajouter de nouveaux bancs et une table à l'extérieur de nos chalets

8. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Chaque année, les mandats de certains administrateurs arrivent à échéance.

Alain Beaudet prend la parole et demande à l'assemblée de proposer un président des élections

Guy Lemay propose Gilbert Coutu et Roger Bergeron seconde.

Guy Lemay propose Luc Tremblay comme secrétaire des élections et Pierre Demers seconde cette proposition.

9. Élection des administrateurs

Le président d'élection énumère le nom des administrateurs dont le mandat est arrivé à échéance et ouvre alors la période de mise en candidature :

Candidats	Proposeurs Appuyeurs	Réponse du candidat (après la fermeture des mises en candidature)
Alain Beaudet	Raymond Bélanger René Frenette	Oui
Pierre Demers	Yves Gingras Jacques Giguère	Oui
Martine St-Onge	Gustave Drapeau Jean-Philippe Nadeau	Oui
Jean-Philippe Nadeau	Martine St-Onge Sylvie Nadeau	Non
Roger Bergeron	Pierre Demers Raymond Roy	Non
Denis Thibodeau	Roger Bergeron Raymond Lessard	Oui

Sur une proposition de M Gustave Drapeau, appuyée par Jean Côté, le président d'élection met fin à la période de mise en candidature.

À la fermeture des mises en candidature, le président demande aux candidats s'ils acceptent ou non de poser leur candidature. Voir le tableau plus haut.

Considérant que le nombre de candidats qui ont accepté est égal au nombre de postes à combler, le président d'élection, Gilbert Coutu, déclare donc les quatre candidats Martine St-Onge, Denis Thibodeau, Pierre Demers et Alain Beaudet élus par acclamation aux postes d'administrateurs du Club de ski de fond Chaudière-Ouest.

Le président du conseil d'administration, Alain Beaudet, prend la parole pour présenter brièvement et remercier les administrateurs qui ont quitté en 2022, soit Janet Rodrigue, Marlène Fréchette, Robert Baribault et Gilbert Coutu.

10. Vente de macarons

La responsable du dossier des macarons, Robert McDougall, est absent. Tout en présentant le macaron à l'écran, le président informe l'assemblée des modifications apportées à la présentation visuelle de ce dernier.

Il informe que le coût est augmenté à 30\$ et la gratuité pour les 16 ans et moins est maintenue. Il remercie les dépositaires ainsi que les bénévoles qui procèdent à la vente sur les sentiers.

11. Varia

Aucun point n'est inscrit à cet item.

12. Levée de la réunion

Alain remercie les participants pour leur présence en si grand nombre à cette assemblée générale et conclut en exprimant sa satisfaction sur son déroulement.

Sur une proposition de Gustave Nadeau, appuyée par Mathieu Nadeau, l'assemblée générale annuelle est levée à 21 h.

Alain Beaudet, président

Luc Tremblay, secrétaire de la réunion